

Parcours de formation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations dans la fonction publique hospitalière

Module 2 : En application de l'action 1.5 de l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique, la circulaire du 30 novembre 2019 relative à la mise en place de référents Égalité au sein de l'État et de ses établissements publics précise les missions des référentes et référents Égalité. Cette même circulaire précise que chaque administration de l'État doit se doter, d'ici le 1er mars 2020, d'un réseau de référentes et référents Égalité, désignés au sein de chaque direction ou service d'administration centrale, service déconcentré, préfecture, académie ou établissement public administratif de l'État, afin que l'ensemble des agents publics puissent saisir un référent Égalité de proximité, sans préjudice de la mise en place d'une mutualisation.

PUBLIC VISÉ :

➤ Parcours de formation à destination des référents et référentes Égalité et/ou Diversité.

ANIMÉ PAR :

➤ Formavenir Performances

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 8 minimum ou 16 maximum

DURÉE :

➤ 2 jours (7h/jour – total : 14h)

PRÉREQUIS :

➤ Pas de prérequis.

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux de l'égalité professionnelle et connaître le cadre légal.
- Savoir concrètement identifier les situations d'inégalités professionnelles et en reconnaître les mécanismes dans les pratiques quotidiennes.
- Prendre conscience de l'évolution de sa compréhension du rôle de référent.e Égalité / Identifier et se faire identifier comme Référent Égalité par les interlocuteurs internes.
- Savoir accompagner et orienter les victimes de discrimination.
- Définir la méthodologie de construction d'un plan d'action : conduite de projet.
- Contribuer au partage d'information et à l'animation du réseau des référent-es.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie expérientielle et interrogative : Arpentage, world café, ateliers et débats mouvants...
- Alternance d'apports théoriques et pratiques (mise en situation, appropriation d'outils, réflexion collective...)

PROGRAMME

Prérequis : en amont de cette formation, les stagiaires auront suivi le module du socle commun ANFH en distanciel.

JOUR 1

- Introduction à la formation
 - Initier une réflexion sur les représentations du référent Égalité et/ou Diversité
- les fondements théoriques et les implications concrètes de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes
 - Les 4 dimensions de l'accord du 30 novembre 2018
 - La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique – Article 80 et décrets d'application
- Identification des situations d'inégalités professionnelles et ses mécanismes dans les pratiques quotidiennes
- Le rôle du Référent Égalité

JOUR 2

- Repérage, accueil et accompagnement des situations de discrimination
- Les outils de sensibilisation aux discriminations notamment dans le domaine de la santé
- La méthodologie de construction de plan d'action / Atelier : rédaction d'un plan d'action
- Techniques d'animation de réseau
- Evaluation de la formation

Parcours de formation à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les stéréotypes de genre et les discriminations dans la FPH

Module 2 : Référents et référentes Égalité et/ou Diversité

Porter la politique d'égalité professionnelle demande des compétences spécifiques, une vision claire et une posture légitime dans l'organisation. Or les référent-es sont **souvent isolé-es, mal identifié-es** et peu outillé-es pour agir. Cette formation vous aide à définir votre rôle, structurer vos actions, et renforcer votre impact à travers des **outils concrets**, des **mises en situation** et des **échanges entre pairs**.

Vous repartez avec des leviers concrets pour **faire bouger les lignes dans votre établissement**.

PUBLIC VISÉ :

➤ Référents et référentes Égalité et/ou Diversité

ANIMÉ PAR :

➤ Santé Académie

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 8 à 16 participants en présentiel, 8 à 12 en distanciel (classe virtuelle)

DURÉE :

➤ 2 jours

PRÉREQUIS :

➤ aucun

OBJECTIFS

- Comprendre son rôle et sa mission de référent-e
- Identifier les acteurs et comprendre le fonctionnement de son organisation
- Connaître les fondements juridiques, obligations, plans d'action et dispositifs de sa structure.
- Donner des conseils de premier niveau et orienter vers les ressources
- Se faire identifier, participer aux plans d'action
- Communiquer et sensibiliser à la culture de l'égalité professionnelle
- Animer, participer au valoriser les bonnes pratiques en matière d'égalité professionnelle

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- **Ateliers collaboratifs** : approche ludo-pédagogique des contenus et expérimentation d'**outils d'animation à réinvestir dans ses fonctions de référent-e** :
 - World café,
 - Mind-mapping,
 - Jeu de carte ANACT
 - Méthode boule de neige,
 - Évaluation « Speed boat »
- Mises en situations et Théâtre forum
- Études de cas juridiques
- Outils ANACT et référentiel DGAFP

PROGRAMME

Jour 1

- **Clarifier son rôle et ses missions, échange de représentations** :
 - World Café
- **Identifier les acteurs** : Cartographie collaborative.
- **Cadre juridique, obligations légales et plans d'action en vigueur** :
 - Étude de cas concrets
- **Analyse guidée d'un plan d'action**, basée sur les référentiels DGFAP et ANACT
- **Développer une posture d'écoute, de conseil et d'orientation** :
 - Mise en situation via le théâtre-forum

Jour 2

- **Élaborer, mettre en œuvre et suivre un plan d'action égalité** :
 - Mise en situation collaborative
- **Renforcer sa visibilité dans l'organisation** :
 - Entraînement au pitch court.
- **Animer en interne** :
 - Jeu « Sexisme sans façon » de l'ANACT.
- **Concevoir une campagne de communication** :
 - Atelier collaboratif avec l'outil speed boat
- **Renforcer le réseau, mutualiser les bonnes pratiques** :
 - Atelier « Boule de neige » basé sur le partage d'expériences,
 - Création de fiches-actions transférables
 - Réflexion sur les dynamiques collectives.

Programme disponible en présentiel ou en classe virtuelle